



Les salariées du Planning Familial 69 mobilisées !

De nombreuses salariées du Planning Familial 69 sont mobilisées individuellement CONTRE la réforme des retraites depuis le 19 janvier.

Depuis le 7 mars, notre mobilisation est collective !

Elle s'organise autour :

- D'un débrayage quotidien d'une heure
- De la participation aux journées de grève nationales, soit en fermant le centre soit en proposant un accueil restreint, et en participant aux manifestations.

Une coordination des salariées en lutte de tous les Planning Familiaux de France a été créée en interne. Aujourd'hui, notre objectif est de rendre visible cette lutte et de montrer que nous nous mobilisons activement CONTRE la réforme des retraites.

Notre engagement professionnel quotidien auprès de nos publics souvent minorisés, précarisés, fragilisés nous enjoint à nous élever contre la réforme dont elles seront les premières victimes. Les femmes, personnes LGBTQIA+, les personnes exclues seront les premières touchées par cette réforme qui sanctionnera lourdement les carrières hachées, le souhait de parentalité, la précarité, la maladie, l'exclusion du marché du travail, réalités que nous rencontrons tous les jours dans nos missions. Toutes les réformes qui consistent à allonger les durées de travail défavorisent mécaniquement ceux dont les carrières sont entravées, en particulier les femmes, plus nombreuses à avoir des carrières incomplètes : 40% partent à la retraite avec une pension incomplète. En nous mobilisant, nous soutenons indirectement les personnes que nous accompagnons, notamment celles en situation de précarité : si nous obtenons l'annulation de cette réforme, cela les aidera financièrement.

Nous aussi nous sommes concernées ! Professionnelles du secteur sanitaire, social et médico-social dans le monde associatif, où règnent la précarité et la dévalorisation de nos métiers, nous serons grandement défavorisées par cette réforme. Rappelons aussi que pour l'instant, du fait de biais sexistes, la pénibilité des métiers féminins est très souvent occultée, comme plusieurs études de l'ANACT [1] l'ont établi.

Par exemple, aujourd'hui une salariée de 55 ans avec une carrière hachée et mère de 4 enfants, toucherait une retraite nette de 875€ par mois en partant à 62 ans.

Pourrons-nous continuer nos missions salariées jusqu'à 64 ans ou plus ? Aurons-nous encore la force et l'envie de continuer ? NON !

Nous luttons et lutterons toujours
pour plus de justice sociale et d'égalité :

Ensemble, soyons fort-es soyons fièr-es, montrons notre colère
et notre détermination !



[1] Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail

